



AVIS DE MARCHE

TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE

MARCHES DE TRAVAUX

SECTION I / POUVOIR ADJUDICATEUR

Etablissement Public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées
254/256, rue de Bercy
75 577 Paris cedex 12

Contact :

Direction de la Maîtrise d'ouvrage
Cours la Reine – Porte D
75 008 Paris
A l'attention de Madame Caroline Pasquet
E-mail : dmo@rmngp.fr
Fax : 01 42 89 26 60

SECTION II/ OBJET DU MARCHE

Travaux de sécurité incendie aux Galeries Nationales du Grand Palais

Travaux de mise en conformité incendie concernant essentiellement l'enclouement coupe-feu et le désenfumage d'escaliers, l'amélioration de la mise en sécurité des combles, le changement de portes en limite avec les tiers et intégration au SSI.
Les travaux concernent 6 escaliers et 5 combles.

Type de marché : marchés de travaux

Lieu d'exécution : Grand Palais – 75 008 Paris

Code NUTS : FR

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Des variantes seront prises en considération : non

Options :

Option 1 : amenée d'air basse de désenfumage par ouvrant en façade – escalier 6
Option 2 : remplacement des portes d'ascenseur

Codes CPV : 45000000, 09310000, 45421000, 42521000

Durée du marché : 1^{er} février 2012 et jusqu'au 15 juillet 2012

SECTION III/ PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : **21 décembre 2011 – 17h00**

Langue utilisée dans l'offre : français

Délai de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres

5 lots :

Lot 1 – Désenfumage, colonne sèche, plomberie

Lot 2 – Courants forts – courants faibles

Lot 3 – Portes métalliques coupe-feu

Lot 4 – Menuiserie – Serrurerie – Vitrierie

Lot 5 – Démolitions – cloisonnements – faux plafonds – peinture – revêtements de sols

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

SECTION IV/CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie de 5% du montant du marché augmenté le cas échéant de ses avenants est exercée sur les acomptes. La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du Titulaire, par une garantie à première demande ou, en cas d'accord entre le maître d'ouvrage et le Titulaire, par une caution personnelle et solidaire constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le Titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché. Il est également demandé au Titulaire la constitution d'une garantie à première demande pour tout ou partie du remboursement de l'avance de démarrage.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire

Langue pouvant être utilisée dans l'offre : français

Unité monétaire utilisée : euros

Critères de sélection des candidatures :

La sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article 23 du Décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005. Elles seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières et sur la base des justificatifs exigés du candidat.

La candidature sera jugée au regard des critères suivants:

- 1- Garanties techniques (moyens humains et matériels de l'entreprise)
- 2- Garanties financières (par exemple : montant du capital, chiffre d'affaires des trois dernières années, progression de l'activité,...)
- 3- Garanties professionnelles : la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle et/ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidat.

Situation juridique - références requises :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-ii du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance de 2005

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-2 du code du travail
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (Formulaire Unique de Candidature)

Capacité économique et financière - références requises :

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-I du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié:

- Bilans ou extraits de bilans concernant les trois dernières années
- Déclaration concernant le chiffre d'affaire

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-I du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidats et l'importance du personnel d'encadrement
- liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les références devront être présentées sous forme de tableau de synthèse précisant la nature des travaux, le montant et les coordonnées du Maître d'ouvrage.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

SECTION V/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Paiement par virement à échéance d'un délai de 45 jours à compter de la réception de la facture.

Visite : mardi 6 décembre 2011 à 14 heures. Les candidats sont priés de confirmer leur présence auprès de Mme Caroline Pasquet, dmo@rmngp.fr, télécopieur : 01 42 89 26 60 en indiquant la liste exacte des personnes présentes. Les participants devront se munir d'une pièce d'identité (procédure de sécurité des Galeries Nationales). Le point de rendez-vous se fera devant la porte D du Grand Palais.

Négociations : le pouvoir adjudicateur négociera avec les 3 candidats les mieux classés provisoirement à l'issue de l'analyse des offres initiales. Date prévisionnelle de négociations : la semaine du 2 janvier 2012.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la préparation de leur offre, les candidats devront faire parvenir une demande écrite (par mail ou par fax) au plus tard le 9 décembre 2011 à 16h00 à :

Établissement Public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées
Direction de la Maîtrise d'ouvrage
Cours la reine
Porte D
75008 Paris
dmo@rmngp.fr
Fax : 01 42 89 26 60

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier au plus tard le 13 décembre 2011 à 18h00.

Il ne sera répondu à aucune question orale.

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris, tél. : (+33) 1-44-59-44-00, télécopieur : (+33) 1-44-53-46-46, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris, tél. : (+33) 1-44-59-44-00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, télécopieur : (+33) 1-44-59-46-46.

Adresse profil acheteur : le DCE est téléchargeable gratuitement sur www.kleoon.com

Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 17 novembre 2011.